

CHECK-LIST pour les porteurs de micro projet (Exerçant à titre individuel)

Demande du client (formulaire en ligne)
RNE ou patente (mis à jour - inférieur à 3 mois)
CIN du gérant
Etats financiers avec notes annexes des 3 derniers exercices si éligible
Déclaration IS de l'exercice écoulé
Attestation API, APIA (selon l'activité), actualisée (inférieur à 03 mois), confirmant le total investissements réalisés depuis la création A défaut de cette attestation, les états financiers certifiés depuis la création de l'affaire deviennent exigibles
Descriptif détaillé de l'investissement à réaliser (nature, montant total, apports en fonds propres, impact sur l'activité de l'affaire)
Factures, devis relatifs aux travaux à engager